# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DESCHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 26 MARS.


# DEPECHES

## Télégraphiques

## TRANSMISES A L'ABEILLE

## Nouvelles Européennes.

### ANGLETERRE.

Londres, 25.—Les fabricants du North Lancashire sont décidés à une suspension générale de travaux, à moins que les grévistes de Blackburn ne veuillent les reprendre sans condition.

Dublin, 25.—John Manten, membre du parlement pour Meath, est malade de l'excitation que la mort de John Mitchell lui a causée.

### FRANCE.

Bayonne, 25.—Le général carliste Mendiero est entré en France.

Paris, 25.—Suivant les derniers avis du quartier général Carliste, à Estella, les généraux Mendiri, Sabolle et Tristory se sont unis pour faire une protestation contre le manifeste du général Cabrera et en faveur d'Alphonse.

### ESPAGNE.

Madrid, 25.—Le général Campos a infligé une autre défaite aux Carlistes à Huguet, près de Ridaura. L'ennemi a perdu 300 hommes et les Alphonsistes 68. Les Carlistes se concentrent pour faire une attaque sur Puycerda.

### PRUSSE.

Berlin, 25.—Le gouvernement prépare un amendement à la loi contre les Jésuites, de manière à lui donner force d'exécution contre les autres ordres religieux.

### WASHINGTON.

Washington, 25.—Le marshal Packard, le juge Pardee et le col. Fish sont allés voir le Président ce matin, pour conférer avec lui sur son pouvoir de nommer Pardee ou quelque autre comme juge de district en Louisiane. Le Président a pris la chose en considération, mais il va sans dire que la place restera vacante jusqu'à la réunion du prochain Congrès.

Il semble que le Sénat est déterminé à n'envoyer en Louisiane qu'un homme n'ayant aucune affiliation locale. A la dernière heure, l'ex-sénateur Pratt, de Indiana, a été suggéré au Président par le comité judiciaire.

Par courtoisie pour un ex-Sénateur on est voté sur la nomination de Pratt sans la référer au comité, et le Président était assuré de sa confirmation, mais il a tenu bon pour Pardee, dont le nom a été déposé sur la table.

Il n'a rien en cela de personnellement désavorable pour Pardee, mais c'est fidèle à la théorie des Sénateurs républicains, de faire occuper la place par un étranger.

Washington, 25.—Le sénateur Robert soit n'a pas cessé d'avoir des relations avec le caucus républicain et il a assisté à toutes les réunions. Il a refusé de voter pour la résolution reconnaissant la légalité de la législature Kellogg, mais il a voté pour la résolution approuvant ce qu'on appelait la protection par le Président du peuple de la Louisiane contre les violences domestiques.

Washington, 25.—Le major Cox, payeur, a été assigné à San Antonio, Texas. Le Sénat a pas confirmé Maynardier et Brennan, nommés payeurs par le président. Il est douteux que le président puisse renoncer.

Washington, 25 mars.—L'avocat général a écrit une lettre à l'avocat des Etats-Unis ayant contrôle des procès contre les partis accusés de fraude en connexion avec les opérations du Bureau des affranchis, le requérant de faire une enquête prompte et entière sur toutes les fraudes alléguées, et d'instituer des actions dans tous les cas où il serait que des fraudes ont été commises, et de faire au plus tôt un rapport détaillé au Département de la justice, avec le nom de chaque affaire et l'action quelle soit qui aura été intentée.

Washington, 25.—Le colonel Fish, du *New Republican*, le marshal Packard et le juge Pardee partent ce soir pour retourner à la Nouvelle-Orléans.

**Observations Météorologiques.**

Washington, 25.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Temps couvert et pluie dans la vallée du bas Mississipi, vents du sud-est au sud-ouest, baisse du thermomètre et pluie légère à l'ouest de l'Alabama.

### NEW YORK.

New York, 25.—Tous les steamers arrivés hier rapportent qu'ils ont rencontré d'énormes quantités de glace au milieu de l'Océan. Le steamer Italia, de Hambourg, est à de latitude et 40 de longitude, a rencontré deux immenses banquises. Il a été forcé de le doubler pour continuer sa route.

Le steamer Cimbria, du Hâvre, a éprouvé beaucoup de difficultés à éviter les obstructions. Le 19 mars, par 45 de latitude et 46 de longitude, il a passé près d'immenses banquises, et vers minuit il se trouva entouré de grandes masses de glace en dérive. Ne pouvant trouver un passage, il a dû retrograder et faire le tour des glaces.

Le steamer Amérique, du Hâvre, a aussi rencontré des glaces flottantes le 20 mars, par 42 de latitude et 51 de longitude.

New York, 25.—La destruction des ponts du chemin de fer du New Jersey fait craindre une disette de charbon. L'approvisionnement est épuisé dans quelques grands chantiers.

Le steamer pour la Havane a embarqué aujourd'hui près d'un demi million.

Le scandale du procès de Tilton est ajourné à lundi par respect pour le vendredi Saint.

New York, 25.—Un planteur-sucrier à Sagua-la-Grande, Cuba, en communication avec son correspondant à la date du 11 du courant, rapporte que dans les deux jours précédents, 19 des plus belles plantations de cette juridiction ont été réduites en cendres par le feu des incendiaires.

Le dommage causé aux batisses et aux machines excèdera, dit il, $500,000. Quant à la perte des récoltes on ne peut l'évaluer au dessous de 12,000 tonneaux de sucre.

### CHARLESTON.

Charleston, 25.—Le bill rappelant la loi qui requiert des compagnies d'assurances, dans cet Etat, de faire un dépôt de bons comme garantie pour les assurés, a passé dans les deux branches de la Législature et sera indubitablement signé par le gouverneur.

### PHILADELPHIE.

Philadelphie, 25 mars.—Une réunion des délégués des diverses associations celtiques de cette ville a eu lieu ce soir pour prendre une décision relative à la mort de Jno. Mitchell. Il a été convenu de faire une grande parade dimanche en tenue de soirée et de faire une démonstration dans quelque vaste salle.

L'oraison funèbre sera prononcée par un orateur connu. La question de la parade n'a pas reçu le vote unanime de la réunion, près de la moitié de l'assemblée étant opposée à cette partie du programme.

### RIVIÈRES.

**Etat du fleuve, bâteaux, etc.**

Memphis, 25.—Parti: l'Exporter pour la Nouvelle-Orléans.

Vicksburg, 25 mars.—Descendant Mollie Moore. Temps chaud et chargé.

Cincinnati, 25.—Arrivé, Morgan de la Nile-Orléans.

Cairo, 25.—Arrivés, City of Alton et Commonwealth, Paragon, de la Nile-Orléans. Parti, Future City, pour la Nile-Orléans.

Louisville, 25.—Descendant, C.B.Church, de Cincinnati à la Nile-Orléans.

PASSES.

Passe du Sud Ouest, 25.—Le navire Expounde a été remorqué en dedans et va probablement se mettre vers la ville.

### MARCHES.

**Marchés Européens.**

Liverpool, 25, midi et demi.—Coton ferme. Middl. 7 7/8 à —. Ventes 8 à 8 1/8, dont 500 balles de coton américain. Stock disponible 406,000 balles dont 200,000 de coton américain.

Paris, 25.—3 heures et demie.—Rentes 64 15.

Londres, 25, midi et demi.—Canadolds au comptant 92 7/8 à 93, à terme 93 à 93 1/8.

Londres, 25.—Erié 24 1/2. Le taux courant de l'escompte est de 1 1/2 à 2 au dessous de celui de la banque.

### Marchés Américains

New York, 25, midi.—Fonds actifs et exempts. Argent à 4. Or, 115 7/8. Change court, 4.87. Court à 4.87. Gouvernements actifs et en hausse.

New York, 25, midi.—Coton calme. Ordinaire 14. Bon ordinaire 15 1/2. Low mid. 16 1/4. Mid 16 5/8. Orléans 17. A livrer fermes.

New York, 25.—Coton calme. Mid. 16 5/8. Orléans 17.

A livrer 50,700 balles aux cotes suivantes: avril 16 59/100, mai 17 1932 à 17 1/16, juin 17 5/8 à 17 13/32, juillet 17 21/32 à 17 11/16, août 17 13/16 à 17 7/8, septembre 17 7/8 à 17 13/32, octobre 16 9/16 à 16 23/32, novembre 16 19/32 à 16 5/8, décembre 16 19/32 à 16 5/8.

New-York, 25.—Bilan de la sous-trésorerie: Or, $53,696,110. Billets en circulation $45,782,176.

Payé $95,000 pour intérêts et $75,000 pour bons.

Reçu à la Douane $408,080.

New York, 25.—Or, 116. Sterling, 4.85 et 4.87. Argent de 3 à 4 et de 5 à 7 d'escompte.

### Les sièges contestés.

Il y a 111 Représentants en tout à la Chambre de la Louisiane. Les conservateurs prétendent que, d'après les retours officiels, ils en ont élu 70, ce qui laisse 41 aux radicaux.

Le Bureau des retours a déclaré élus 58 Sénateurs conservateurs et 53 radicaux, ce qui fait 106, et a référé à la Chambre elle-même la décision pour cinq sièges.

Le compromis porte que les membres conservateurs reconnus par le Bureau des retours garderont leurs sièges et que l'arbitrage portera sur les 19 sièges dont 14 ont été accordés par le Bureau des retours à des radicaux et 5 ont été référés. Voici la liste des contestants pour ces dix-sept sièges.

REPRÉSENTANTS.

| Conservateurs réclamants. | Radicaux déclarés élus par le Bureau. |
|---|---|
| Paroisse Assomption. | |
| R. R. Beasley. | George Drury. |
| F. H. Dugas. | R. Poindexter. |
| Avoyelles. | |
| John O Quinn. | L. J. Soner. |
| Caddo. | |
| A. D. Lane. | A. B. Levisse. |
| F. R. Vaughen. | C. W. Keating. |
| John J. Horan. | T. Johnson. |
| Ibérie. | |
| W. F. Schwing. | L. A. Snaer. |
| Jackson. | |
| E. E. Kidd. | Whitefield Hood. |
| Rapides. | |
| G. M. Stafford. | John de Lacy. |
| Jas. Jeffries. | Jos Connanghton. |
| R. L. Luckett. | Wm Crawford. |
| St-Tammany. | |
| Maxime Cousin. | A. J. Cousin. |
| Terrebonne. | |
| W. H. Keys. | F. Marie. |
| E. McCullom. | F. R. Wright. |

CANDIDATS A LA CHAMBRE.

| | |
|---|---|
| Bienville. | |
| James Brice. | |
| De Soto. | |
| I. L. Scales. | |
| Charles Scholer. | Grant. |
| C. C. Dunn. | Winn. |
| J. A. Kelley. | |

Les arbitres n'ont à prononcer sur aucune autre élection de représentants. Ils n'ont pu, conséquemment, enlever leurs sièges aux représentants de St. Martin, MM. Delhommes et Félix Voorhies, ni à aucun des conservateurs reconnus par le Bureau des Retours.

Les deux sièges sénatoriaux contestés ont donné les résultats suivants:

HUITIÈME DISTRICT.

| | Retours officiels | Bureau des retours. |
|---|---|---|
| F. S. Goode D. | 5057 | *4395 |
| Oscar Crozier R. | 4875 | 4441 |
| VINGT-DEUXIÈME. | | |
| J. B. Elam D. | 3809 | 2173 |
| H. M. Twitchell R. | 2564 | 2377 |

Une dépêche dit que M. Goode, démocrate, est admis par les arbitres, mais que Elam est réélu.

### LA CONSTITUTION FRANÇAISE.

Voici le texte complet de la Constitution républicaine que l'Assemblée a votée définitivement, le 25 février 1875, par 425 contre 254:

I

LOI D'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS

Art. 1er. Le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées: la Chambre des députés et le Sénat.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale.

La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat sont réglés par une loi spéciale.

Art. 2. Le président de la république est élu à la pluralité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans; il est rééligible.

Art. 3. Le président de la république a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres; il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres; il en surveille et assure l'exécution.

Il a le droit de faire grâce; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi.

Il dispose de la force armée.

Il nomme à tous les emplois civils et militaires.

Il préside aux solennités nationales; les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la république doit être contre signé par un ministre.

Art. 4. Au fur et à mesure des vacances, le président de la république nomme, en conseil des ministres, les conseillers d'Etat en service ordinaire.

Les conseillers d'Etat ainsi nommés ne peuvent être révoqués que par décision prise en conseil des ministres.

Les conseillers d'Etat nommés en vertu de la loi du 24 mai 1872 ne peuvent être révoqués que dans la forme déterminée par cette loi.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, la révocation ne pourra être prononcée que par le Sénat.

Art. 5. Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration de son mandat.

En ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections, dans le délai de trois mois.

Art. 6. Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels.

Le président de la république n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Art. 7. En cas de vacance par décès ou par toutes autres causes, les deux Chambres procèdent immédiatement à la nomination du président de la république. Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Art. 8. Les Chambres auront le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément, soit sur la demande du président de la république, de déclarer qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles.

Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à la révision.

Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, en tout ou en partie, devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

Toutefois, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 20 novembre 1873 à M. le maréchal de Mac-Mahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du président de la république.

Art. 9. Le siége du pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Versailles.

II

LOI SUR LE SÉNAT.

Art 1er. Le Sénat se compose de trois cents membres.

Deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies, et soixante-quinze élus par l'Assemblée nationale.

Art. 2. Les départements de la Seine et du Nord élisent chacun cinq sénateurs.

Seine-Inférieure, Pas-de-Calais, Gironde, Rhône, Finistère, Côtes-du-Nord, chacun quatre sénateurs.

Seine-Inférieure, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Isère, Puy-de-Dôme, Somme, Bouches-du-Rhône, Aisne, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Morbihan, Dordogne, Haute-Garonne, Charente-Inférieure, Calvados, Sarthe, Hérault, Basses-Pyrénées, Gard, Aveyron, Vendée, Orde, Oise, Vosges, Allier, chacun trois sénateurs.

Tous les autres départements, chacun deux sénateurs.

L'arrondissement de Belfort, les départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des Indes françaises élisent chacun un sénateur.

Art. 3. Nul ne peut être sénateur, s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Art. 4. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus à la majorité absolue, et, quand il y a lieu, au scrutin de liste, par un collége réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé:

1° Des députés;

2° Des conseillers généraux;

3° Des conseillers d'arrondissement;

4° Des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Art. 5. Les sénateurs nommés par l'Assemblée sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue des suffrages.

Art. 6. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers, tous les trois ans.

Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries contenant chacun un nombre égal de sénateurs; il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

Art. 7. Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles.

En cas de décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

Art. 8. Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois.

Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des députés et votées par elle.

Art. 9. Le Sénat peut être constitué en cour de justice pour juger, soit le président de la république, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'Etat.

Art. 10. Il sera procédé à l'élection du Sénat un mois avant l'époque fixée par l'Assemblée nationale pour sa séparation.

Le Sénat entrera en fonctions et se constituera le jour où l'Assemblée nationale se séparera.

### DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NILLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.

Express.....7 heures A. M.

Malle.....6 heures P. M.

NILLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.

Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

Train d'agrément, le samedi seulement, à 3 heures 45 minutes P. M.

NILLE-ORLEANS à DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope.....7½ h. du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne.....7½ h. du matin

Départ du train à Algiers ..... 9 h. du matin

## BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 25 mars 1875.

*Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.*

| | Echanges. | Balances. |
|---|---|---|
| Mars 20..... | 1,604,456 99 | 166,985 62 |
| Mars 22..... | 1,383,949 31 | 123,878 19 |
| Mars 23..... | 1,879,081 75 | 177,464 97 |
| Mars 24..... | 1,374,522 61 | 191,023 95 |
| Mars 25..... | 1,564,071 42 | 153,094 76 |
| Jusqu'ici cette semaine..... | $7,786,081 39 | $801,521 99 |
| Même temps la semain. dern're | 8,995,723 94 | 757,098 99 |
| Total la semaine dern're | 10,591,359 10 | 971,175 05 |
| Total de la semaine précé... | 11,384,067 54 | 1,059,643 98 |

Le marché monétaire est resté dans le même état qu'hier. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter: billets de premier ordre et collatéraux à 60 jours, 8 à 9 pour cent par an; Nos 1 10 à 12; No 2, 15 à 18. Les quelques transactions de billets hypothécaires sont dans ceux de premier ordre à 9 à 10 pour cent de prime, et ceux de second ordre sont entièrement nominaux.

L'or a ouvert à 115 3/4 à 116 contre 115 5/8 à New York, et, après un mouvement assez prononcé, a fermé à 115 7/8 à 116 1/8 contre 116 à New York. On a vendu $7000 à 115 3/4, $1500 à 115 3/4 à 116, $100 à 116, $8000 à 116 1/8 et une somme assez forte à un taux qu'on ignore.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes d'argent.

Les demi-piastres américaines ont encore été cotées de 108 à 108 1/2: les piastres mexicaines à 96 à 96 1/2, or.

La hausse de l'or et des traites à New York a produit une forte hausse dans le sterling; à la clôture, le change de commerce était monté de 5-10 et celui des banques de 3-10. Les opérations embrassent 55,500 livres, dont 1000 et 7000 connaissement à 555, 1500 clear No 1 à 554 1-2, 3000 do à 555, 7000 connaissement à 554 1-2 à 555 1-2, 3500 do à 555 à 555 1-2, 1000 do à 555 1-2, 10,000 do et clear No 1 à 555 à 556, 5000 connaissement à 556, 5000 de banque à 557 1-2.

Les francs ont haussé de 1/8 depuis hier; il s'en est vendu 465,000 au change de commerce, y compris 50,000 à 5.77 1/2, 40,000, 100,000 et 275,000 à 4.56 1/4. A la clôture, les traites Sterling étaient cotées à 554 1/2 à 555 1/2 le connaissement et clear No 1 et 557 1/2 à—les traites des banques; les francs, à 4.56 1/4 les traites de commerce et 4.52 1/2 celles des banques.

Les offres de change américain ont été assez nombreuses. Une bonne demande a produit une légère hausse dans le change de commerce. Les ventes de change à vue sur New-York s'élèvent à $330,000, dont $90,000 en change de commerce à 1/4 à 9/32 pour cent de prime, $5000 do, $30,000, $40,000, $35,000 de banquiers et de banque à 5/16.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York à 5/8 pour cent de prime. Le change de commerce a été coté à 1/4 à 3/16 contre 3/16 à — hier.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.

Les nouveaux bons sept pour cent de l'Etat ont encore été en demande et en hausse; le marché a ouvert à 52 et fermé à 53. On a vendu et revendu $165,000 dont $10,000 à 52 1/2, $5000 et $50,000 à 52 1/2, $5000 à 52 5/8, $5000 et $50,000 à 52, $5000 de bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, ont changé de mains à 56 et $5000 à 56 1/8.

On n'a pas annoncé de vente de scrip de la ville.

Les mandats de la police métropolitaine sont restés entièrement nominaux.

Rien dans les mandats de l'Etat; les anciens ont été à 39, les nouveaux à 50 à 52, les per diem de la Législature à 97.

## BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 25 mars 1875.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui (non compris 300 balles additionnelles hier) se sont élevées à 4,800 à des prix irréguliers. Une partie des transactions a été faite à des taux penchant quelque peu en faveur des acheteurs, mais le reste n'est accordé à une baisse d'un huitième de cent sur les qualités de grades inférieurs, et à une hausse partielle d'un huitième sur le good ordinary à strict middling inclusivement. Nous avons, en conséquence, modifié les chiffres dans le tableau des cours, en donnant, en outre, les cours établis par l'Exchange:

| | | |
|---|---|---|
| Inferior..... | — à — | — |
| Low ordinary..... | 13¾ à 13⅞ | 13¾ |
| Strict ordinary..... | 14 à 14⅛ | 14 |
| Good ordinary..... | 14⅛ à 14⅜ | 14⅛ |
| Strict good ord..... | 14⅜ à 15⅛ | 14⅜ |
| Low middling..... | 15⅜ à 15⅝ | 15⅜ |
| Strict low mid..... | 15⅝ à 15⅞ | 15⅝ |
| Middling..... | 15⅞ à 16 | 16 |
| Strict middling..... | 16 à 16⅛ | — |
| Good middling..... | 16⅛ à 16⅜ | 16⅛ |
| Middling fair..... | 17⅜ à 17⅝ | 17⅜ |
| Fair..... | 17⅝ à 17⅞ | — |

Il y a en vote de chargement 74,500 balles dont 30,000 pour Liverpool, 25,000 pour le Hâvre, 1500 pour l'Espagne, 1000 pour la Méditerrannée, 7,000 pour la mer du Nord, 3000 pour le Nord, ce qui laisse environ 155,900 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains, le 1er septembre | 1874. balles..... | 15,958 |
| Arrivé depuis le der. état | 3486 | |
| Précédemment..... | 1,047,091 | 1,049,577 |
| Total..... | | 1,065,535 |
| Expédié aujourd'hui..... | 3,991 | |
| Expédié précédemment..... | 852,753 | 856,744 |
| Stock sur place et à bord..... non expédié..... | | 208,808 |
| Stock, même temps l'an dernier | | 266,020 |

TABAC.—Nous n'avons pas entendu mentionner aucune transaction. Le montant en vente est de 4231 boucauts.

Nous cotons. Inferior tige 6½ à 8½ c.; medium à fine, 10 à 10¾ c.; low leaf 12 à 13⅜ c.; medium, 13⅜ à 14 c.; good à fine, 15 à 16½ c.; selections, 17½ à 20 c.

SUCRE.—Reçu 478 boucauts. Inférieur 5¾ à 6⅛ c. la livre; common 6⅛ à 6¾ c.; fair 7 à 7⅛ c.; good fair 7⅛; fully fair 7⅜ à 7⅝; prime 8; strictly prime 8⅛ à 8⅜; jaune clarifié 9 à 9½; blanc pur clarifié 10 à 10¾.

MÉLASSE.—Reçu 328 barils et 1 demi-baril. Fair fermentable 53 c. le gallon, strictly prime, fermentable 58; common, non fermentable 45 à 48; fair 54.

FARINE.—Les ventes se sont faites aujourd'hui aux prix suivants: fair $6,25 le baril; superfine $4,75; double extra, $5; low treble extra $5; good treble extra $5,25; choice treble extra $5,50; choice extra $5,75 à $6,75; family extra $6 à $6,25.

VIANDES SALÉES, SÉCHÉES.—Epaules loose 8¾c la livre; packed $8½; clear rib sides 11¾; clear sides 11¾. Au détail il faut payer ¼c de plus.

JAMBON.—Le choice sugar cured est en demande et s'est vendu à raison de 13¾ à 13¾ c. la livre.

GRAISSE.—La graisse en tierçons, refined, vaut 14¾ c. la livre; en barillets, 15½ à 15¾.

BACON.—Epaules 9¾ c la livre; clear rib side 12¾; clear side 13¾. Les prix sont les mêmes au détail.

PORC.—Le marché est plus ferme aujourd'hui en conséquence des nouvelles reçues de l'Ouest. Le mess vaut $21,75 à $22,50 le baril, de 16 à 18 $20 à $21,50.

WHISKEY.—Le rectifié de la Louisiane et l'ordinaire de l'Ouest valent $1,19 à 1,14 le gallon; choix de l'ouest $1,15 à $1,17.

MAÏS.—Vendu 3500 sacs aux prix suivants: blanc mêlé 84 c. le boisseau; choix blanc 85; jaune mêlé 84; jaune et jaune mêlé 85.

AVOINE.—80 à 82½ c le boisseau. Le marché a encore monté de 3 à 5 c. par boisseau.

SON.—$1,40 les 100 livres.

FOIN.—Prime $24 le tonneau

VOLAILLES, &c.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 à $7 la douzaine; les canards, $3,50 à $4,50; les oies $6,50 à $7,50; les dindes $20 à $24.

Les grosses volailles de la Louisiane valent de $4 à $6 la douzaine; les canards $3 à $4; les oies $6 à $7; les dindes, $15 à $20.

ŒUFS.—Les œufs de la Louisiane valent de 25 à 30 c la douzaine. Il n'y a pas sur le marché d'œufs de l'Ouest.

BEURRE.—Le medium de l'Ouest vaut 18 à 20 c. la livre; inférieur 14 à 18; choix de Goshen 33 à 35; medium 28 à 30; inférieur 20 à 25.

POMMES DE TERRE.—Les pommes de terre Peach, Blunt et Rassetts, valent $3,75 à 3,90 le baril; Jackson White, $3,50; Pink Eyes $3,40.

CAFÉ.—Stock en première mains 4,500 sacs; stock en main des marchands 10,000 sacs. Nous cotons pour les cargaisons: Fair 17 à 17¼ c la livre; good 17 1/8 à 18; prime 18 à 18⅜; en détail, ordinaire à low fair 16¾ à 17 1/8 livre; fair 17¼ à 17 1/8; good 18 à 18⅜; prime 18⅜.

SEL.—Nous cotons les prix du détail: Coarse $1,25 à $1,30 le sac; Turks Island, 90 c.; sel de table, 3½ à 6 c. selon la grosseur du sac.

RIZ.—La récolte est déjà presque tout arrivée au marché. La demande est lente et les prix sont fermes. Stock en main 6000 barils; ventes de la semaine 2050 barils. Nous cotons: Louisiana No 2, 4¼ à 4⅝ c. la livre; common 5⅛ à 5⅜ c; ordinaire 6 à 6¼ c., fair 6⅜ à 7 c.; prime 7⅛ à 7⅜ c.

### Prix des Sucreurs

| | | |
|---|---|---|
| Sucre de l'Ouest, par livre net. | 6¾ | à 7¾ |
| " " brut..... | 5 | à 6 |
| Sucre du Texas non-raffiné en sacs par livre net, 1ère qualité..... | 5 | à 6 |
| " " " 2ème qualité..... | 4 | à 5 |
| Cassonade de Porto, 1ère qualité..... | 7 | à 8 |
| " " " 2ème qualité..... | 6 | à 7 |
| Cassonade de Porto, par livre, 1ère qualité..... | 8 | à 9 |
| " " " 2ème qualité..... | 7 | à 8 |
| Cassonade de Cuba, 1ère qualité..... | 8 | à 9 |
| " " " 2ème qualité..... | 7 | à 8 |
| Cassonade de Cuba, par livre, 1ère qualité..... | 9 | à 10 |
| " " " 2ème qualité..... | 8 | à 9 |
| Vergeoise de 1ère qualité..... | 10 | à 11 |
| " de 2ème qualité..... | 9 | à 10 |
| Clairce, par livre, 1ère qualité..... | 10 | à 11 |
| " " 2ème qualité..... | 9 | à 10 |
| Sucre, prix moyen par livre, 1ère qualité..... | 11 | à 12 |
| " " 2ème qualité..... | 10 | à 11 |
| Pain..... | 12 | à 13 |
| Sirop..... | 3 | à 4 |
| Mélasse..... | 2 | à 3 |

## BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 25 MARS 1875.

**EXPEDIES EN DOUANE.**

Navire (amer) Minnie H Gerow, Gerow, Havre
Barque Adelia Carleton, Washburn, Havane
Goelette White Wing, Dunn, Point Marie, Golfe Mexique
Goelette Bonfield, Gerow, Apalachicola
Goelette Mary Evelyn, Mélade, Bastian

**ARRIVES.**

Navire Norrie, Barstow, Havre via Tybee
Navire Chacmal City, Delano, Havre
Goelette Anita, Laurent, Key-West

**BATEAUX A VAPEUR.**

Clarksville, Jones, Little Rock
Wyandotte, Gleason, de Bonnet Carré
J F Fraser, Clinton, de bas du fleuve
R L Hodge, McElroy, de Baton-Rouge
W B Pike, Brown, de Fisher's Landing
Mary Houston, Miller, de Louisville.
Tennessee, Commeau, de Bonnet Carré.
St Mark, Probst, de bas du fleuve
H J Baker, Pol, de Cairo
Goelette F M Pipe, ——, Covington

**MONTANT LE FLEUVE.**

Barque (gov) Imperator, Jansen, Brume
Navire Rapparee, Crowe, Liverpool
Barque Fritz, Gunderson, Havre
Navire Beethoven, Smith, Rosenhaven
Navire Thomas, Ellis, Liverpool
(Au bas de Sauve, attendant des ordres.)
Navire Alsatia, Curry, Liverpool
Barque Malta May, Muir, Liverpool
Barque Jno L Diamond, Linton, Havre

**EXPORTATIONS.**

HAVRE.—Par navire Minnie H (Gerow—[illegible] balles coton, 1000 paquets peaux, 5450 merrains à ordre.

HAVANE.—Par barque Adelia Carleton—[illegible] vers à ordre.

NEW MARKS, CEDAR KEYS ET TAMPA BAY.—Par goelette White Wing—divers à ordre

APALACHICOLA.—Par goelette Bonfield—divers à ordre

ILE BUATAN.—par goelette May Eveline—divers à ordre.

**IMPORTATIONS.**

UTILLA.—par goelette Lily of the Valley—1250 régimes bananas, 30000 figues bananas, 21000 cocos 4 barils mangos à ordre

HAVANE.—Par steamship Yazoo—[illegible] boucauts, 50 tierçons sucre, 60 boucts melasse, 140000 cigares à ordre

LIVERPOOL.—Par steamship Corinova—10 [illegible] rie vers, 100 barils ale, 144 cotils quincaillerie, 81 tierçons sels en cercles, 2000 boîtes ferblanc, 13000 ardoises, 2000 tuiles, 1000 kits beurre sels emballage à ordre

**REGU DE L'INTERIEUR.**

LITTLE ROCK.—Par steamer Clarksville—61 balles coton, divers à ordre

BONNET CARRE.—Par steamer Wauconda—divers à ordre

BAS DU FLEUVE.—par steamer J F Fraser—6 boucts sucre, 75 barils sucre, 11 barils melasse, 20 sacs rix, divers à ordre

BATON ROUGE.—Par steamer R L Hodge—[illegible] sucre, 11 barils melasse, 76 sacs rix brut, divers à ordre

PEARL LANDING.—Par steamer W B Pike—67 balles coton, 13 barils melasse, divers à ordre

LOUISVILLE.—Par steamer Mary Houston—[illegible] balles coton, divers à ordre

CAIRO.—Par steamer H J Baker—divers à ordre

BONNET CARRE.—Par steamer Josephine—10 boucts sucre, 1 barils melasse, 44 sacs rix brut, divers à ordre

BAS DU FLEUVE.—Par steamer J F Fraser—[illegible] sucre, 78 barils rix, 31 sacs rix brut, divers à ordre

CAVINGTON.—Par goelette F M Pipe—[illegible] balles coton, divers à ordre

**Par les chemins de fer.**

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—9 balles coton, 19 boucts sucre, 10 barils melasse divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD.—4 boucts sucre, 15 barils melasse, divers à ordre

NEW ORLEANS, & MOBILE RAIL ROAD.—divers à ordre

N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre

**LISTE DE NAVIRES:**

**En partance pour la Nouvelle-Orléans.**

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Dearborn ..... partira sous peu
Schr M. W. Atwood, Newcomb ..... parti le mars

PHILADELPHIE

Steamship Yazoo, Barrett ..... parti le mars

NEWBURYPORT.

Navire Harmonia, Small ..... parti le

LIVERPOOL.

Steamship Cordova, Arenas ..... parti le
Navire Sandusky, Lawden ..... parti le
Navire Lyons, Cooper ..... parti le
Navire Virginia, Baker ..... parti le
Navire Aldorsa, Hawkins ..... charg. le
Navire Hampton Court, Wells ..... parti le
Navire Orpheus, Sacrey ..... parti le
Navire Marcia C Day, Chase ..... charg. le
Navire Exponder, Archer ..... expédie le
Navire Algoma, Curry ..... parti le
Navire Marcia C Day, Chase ..... charg. le
Barque Mary E Chapman, Atkinson ..... parti le
Barque Flowering, Smith ..... partie le
Barque Prairie Bird, ——— ..... parti le
Barque T. Eichhoff, Terkelsen ..... parti le

BRISTOL, (ENG.)

Barque Elgil, Larsen ..... partie le

GRIMSBY.

Navire Tros, Brager ..... parti le

DUNKERK.

Navire Kagnija, Holt ..... parti le

DUBLIN.

Navire Gazelle, Brigg ..... parti le
Navire Sunbeam, Whitney ..... parti le
Navire Wasama, Rundstrom ..... parti le

HAVRE.

Navire Mayflower, Hilton, ..... parti le
Navire La Louisiane, Toudot ..... parti le
Navire Le Normand, Lecoup ..... partira le
Navire Freeman Clark, Bosworth ..... parti le
Navire Arlington, Baker ..... expédie le
Navire Arlington, Vilker ..... parti le
Barque Leif Erickson, Mathiesen ..... partie le
Barque Emma Larsen ..... partie le
Barque Margie McNeil, Heron ..... partie le
Barque Pepe, Gundersen ..... partie le
Barque Mustang ..... partie le

MARSEILLE

Barque Guiseppe Lazzara, Guarnino ..... partie le

BREMERHAVEN.

Navire Boethoven, Smith ..... parti le

BREME.

Baltic, Imperator, Jensen ..... partie le

Barque Louisiana, Grandolph ..... parti le

PALERME.

Barque Fanna ..... parti le
Barque Profeyer, Parfitt ..... expédie le
Barque Telesina, Gravina ..... parti le

MESSINE.

Barque Catharine, Rasmussen ..... parti le


GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS

9, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LE-CONTE, docteur en médecine, agrégé de la Faculté, ex-pharmacien de première classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collége de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

Le FER et le QUINQUINA sont les médicaments d'une efficacité héroïque, le premier contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, le second contre toutes les fièvres. Or donc on a vu le véritable service que M. Grimault a rendu à la médecine en les réunissant sous forme de Sirop et *Vin de Quinquina Ferrugineux*, et cela en appliquè le succès que l'on en obtient contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, les pertes d'appétit, et surtout pour faciliter le développement des jeunes fil